

Photo
d'identité

CNC mention MJPM

Certificat National de Compétence
de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
mention « mesure judiciaire à la protection des majeurs »



— DOSSIER D'INSCRIPTION —

NOM :

Prénom :

Etat Civil

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : / / à Département :

Sexe : Masculin Féminin Nationalité :

Situation familiale :

Adresse personnelle :

.....

Tél. : Portable :

E-mail : @

Situation professionnelle

1. En situation d'emploi : Oui Non

Si oui, Coordonnées de l'employeur :

.....

.....

Tél. : Portable :

E-mail : @

Coordonnées professionnelles (*si différentes de celle de l'employeur*) :

.....

.....

Tél. : Portable :

E-mail : @

Emploi occupé :

Date de l'embauche : / /

Si non, Préciser la situation :

.....

2. Mandataire individuel : Oui Non

Si oui, depuis quelle année :

Diplômes et qualifications

■ ■ Etes-vous titulaire d'un ou des diplôme(s) suivant(s) : Oui Non

- C.N.C. T.M.P. : Oui Non
- C.N.C. T.P.S. : Oui Non
- C.N.C. M.A.J. : Oui Non
- C.N.C. D.P.F. : Oui Non
- D.E.A.S.S. : Oui Non
- D.E.E.S. : Oui Non
- D.E.E.T.S. : Oui Non
- D.E.C.E.S.F. : Oui Non
- D.E.E.J.E. : Oui Non

■ ■ Titulaire d'une licence (précisé l'intitulé) : Oui Non

.....
.....

■ ■ Autres diplômes et qualifications :

.....
.....
.....
.....

Trajectoire professionnelle

Date	Emploi occupé	Employeur	Descriptif de l'activité

Prise en charge de la formation

Même si votre financement n'est pas déterminé au moment de l'envoi du dossier d'inscription, merci de le préciser.

Employeur (sur fonds propres)

Fonds de formation

Préciser :

- Le nom du fonds de formation concerné :
- La date prévisionnelle de passage en commission :
- L'antériorité de la demande :

Financement personnel

Autre mode de financement

Préciser :

Adresse de la facturation :

.....

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Deux photos d'identité (*une à coller sur le dossier, la deuxième pour votre livret de formation*)
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue (cf. article 7 de l'arrêté du 02/01/2009)
- Une photocopie de tous les diplômes ainsi que les contenus ou référentiels de formation
- Une photocopie de tous les justificatifs en rapport avec les demandes d'allègements
- Une photocopie du certificat de travail des employeurs (préalables et actuel)
- Une ou des fiches de postes précisant les fonctions et activités exercées
- Une lettre de motivation d'une page maximum
- Une attestation de prise en charge financière des frais de formation
- Un chèque d'un montant de 50,00 € à l'ordre de l'I.R.T.S. Champagne-Ardenne
(*Ces frais correspondent au règlement des frais d'étude de votre dossier et aux frais d'inscription*)

Le dossier complété est à renvoyer à l'adresse suivante :

I.R.T.S. de Reims
Pôle Qualifications Professionnelles
Secrétariat CNC - MJPM
A l'attention d'Alice PINTO MARQUES
8 rue Joliot Curie
51100 REIMS

Informations générales

Date limite de dépôt des dossiers :
15 juin 2010

*Etude des dossiers par la commission de
parcours individualisé : juillet 2010*

CNC mention MJPM

NOM :

Prénoms :

Date :

DEMANDE DE DISPENSE

• Souhaitez-vous demander une dispense de module de formation ? OUI NON

• En cas de réponse positive, veuillez préciser :

- dispenses de droit
(si titulaires du CNC TMP, CNC MAJ ou CNC DPF, cf. arrêté du 2 janvier 2009)
- dispenses soumise à l'approbation de la Commission de parcours individualisé de l'IRTS
(les établissements de formation peuvent accorder des dispenses conformément à l'arrêté du 2 janvier 2009)

Module 1.1 - Droits et procédures	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 1.2 - Champ médico-social	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 2.1 - Gestion administrative et budgétaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 2.2 - Gestion fiscale et patrimoniale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 3.1 - Connaissance des publics	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 3.2 - Relation, intervention et aide à la personne	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 4.1 - Contours de l'intervention et ses limites	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 4.2 - Relation avec le juge et l'autorité judiciaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 4.3 - Déontologie et analyse des pratiques	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Les candidats devront fournir non seulement les photocopies des diplômes mais également le contenu des formations et/ou référentiels (sauf pour les diplômes en travail social)

DEMANDE D'ALLEGEMENT

• Souhaitez-vous demander un allègement de formation ? OUI NON

• En cas de réponse positive, veuillez préciser :

- allègement soumis à l'approbation de la Commission de parcours individualisé de l'IRTS
(les établissements de formation peuvent accorder des dispenses conformément à l'arrêté du 2 janvier 2009)

Module 1.1 - Droits et procédures	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 1.2 - Champ médico-social	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 2.1 - Gestion administrative et budgétaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 2.2 - Gestion fiscale et patrimoniale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 3.1 - Connaissance des publics	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 3.2 - Relation, intervention et aide à la personne	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 4.1 - Contours de l'intervention et ses limites	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 4.2 - Relation avec le juge et l'autorité judiciaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Module 4.3 - Déontologie et analyse des pratiques	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Les candidats devront fournir les justificatifs relatifs à leur expérience professionnelle pour bénéficier d'allègement.